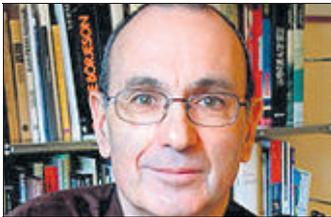


Un cigarettier près de l'OMS: l'esprit de Genève part en fumée

Le projet de la multinationale du tabac Japan Tobacco (JTI) d'installer son futur siège mondial dans le secteur des organisations internationales de Genève (voir «Tribune» du 24 février) est catastrophique pour notre cité. La décision de l'État d'offrir au cigarettier nippon un terrain dans ce secteur hautement symbolique de notre canton constitue une incroyable incohérence et dénote un manque de jugement affligeant. Il a suffi que JTI fasse miroiter la perspective de quelque 400 hypothétiques emplois pour que le Conseil d'État sacrifie sans ambages la vocation genevoise de cité des droits humains.

Nos autorités se leurrent: la promesse de JTI est de toute façon illusoire. Si les 400 emplois supplémentaires prévus se concrétisent, ils iront presque exclusivement à des cadres venus de l'étranger (principalement des employés de Gallaher, transférés de Grande-Bretagne) dont les salaires élevés ne feront que gonfler la demande sur le marché local du logement, déjà saturé à l'extrême. En fine, ce seront les Genevois qui feront les frais de ce mauvais choix, en subissant les hausses de loyer induites par cette demande supplémentaire.

Par contre, la construction du clinquant siège de JTI à proximité d'organisations telles que l'OMS, l'ONU et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, risque de porter un coup fatal à la réputation et à la crédibilité de la Genève internationale. En effet, la présence en ce lieu du siège mondial de JTI constituera une véritable provocation et une insulte à ces organisations, le but poursuivi par le cigarettier nippon



PASCAL DIETHELM

ANCIEN FONCTIONNAIRE DE L'OMS,
PRÉSIDENT D'OXYROMANDIE

étant incompatible avec leur raison d'être. Unaniment, la communauté internationale considère le tabac comme un produit ayant des «conséquences sanitaire, sociales, économiques et environnementales dévastatrices au plan mondial» (Préambule de la Convention-cadre de l'OMS, ratifiée par 169 pays).

En tant qu'ancien fonctionnaire de l'OMS, je peux témoigner que, lors de conférences ou de réunions de travail, les participants se retrouvent souvent dans les restaurants du quartier pour y poursuivre de façon informelle les discussions. Lorsque JTI sera installée dans son nouveau siège

«Il est fort à parier que l'OMS soit allergique au voisinage d'une entreprise qui s'acharne à saboter ses efforts»

mondial, avec ses 1000 employés, cela ne sera plus possible. Prenons un exemple: chaque année, l'industrie cigarettière fait tomber des millions d'adolescents dans le piège de l'addiction nicotinique, ce qui constitue l'une des plus énormes violations de la Convention internationale des droits de l'enfant. Comment poursuivre au restaurant une discussion sur les droits de l'enfance, lorsque la table d'à côté est occupée par des personnes employées par une telle industrie!

Le projet de JTI nargue particulièrement l'OMS, et son traité pour la lutte antitabac, la convention cadre, ratifié à ce jour par 169 pays (mais pas la Suisse), et qui a été entièrement négocié dans le Palais de l'ONU, à un jet de pierre du futur siège de la multinationale nipponne. Il est fort à parier que l'OMS soit allergique au voisinage d'une entreprise qui s'acharne à saboter ses efforts de santé publique, et délocalise en conséquence une partie de ses activités. On peut d'ores et déjà prédire que les négociations sur l'élaboration de protocoles issus de la convention cadre, qui ont habituellement lieu au CIGC, seront les premières à quitter le canton.

En donnant son appui à la construction du siège mondial du cigarettier nippon dans le secteur des organisations internationales, les autorités genevoises tournent le dos à notre tradition humaniste, reniant l'héritage d'Henri Dunant. Cette décision est non seulement un mauvais calcul économique, mais c'est surtout une erreur politique monumentale (dans le sens noble du terme «politique»). Avec elle, c'est l'esprit de Genève qui part en fumée.